

L'ARBRE DE GEORGES

Histoire d'un don *bien* planifié



Alain Lévesque

SOMMAIRE

Remerciements.....	11
Avant-propos.....	13
Introduction.....	15
1. Les retrouvailles	17
2. La formation	31
2.1. Introduction.....	35
2.2. Dons immédiats	49
2.3. Dons différés.....	57
2.4. Stratégies.....	67
3. Après la formation	91
4. Huit mois plus tard	99
Message personnel d’Alain Lévesque	105
Au sujet de l’auteur.....	106



1

LES RETROUVAILLES

Peu de temps après les funérailles de leur ami Georges, deux couples de vieux amis se retrouvent pour déjeuner dans un restaurant.

Charles et Lise sont tous deux à la retraite, leurs carrières respectives en architecture et en aménagement paysager ayant pris fin depuis peu, ils se consacrent maintenant aux voyages et à l'horticulture, leurs passions de toujours. Depuis quelques mois, un premier petit-fils occupe une grande place dans leur vie.

Anne et Jacques se connaissent depuis la petite école. Mariés depuis 40 ans, ils ont tous deux fait des études universitaires. Anne a quitté son travail d'infirmière lorsqu'elle a eu ses deux enfants et Jacques a eu de belles années en comptabilité et en gestion.

Après le repas, la conversation s'oriente vers Georges qui vient de décéder, et ce, à peine trois ans après sa femme Nicole. Georges et Nicole, deux professeurs, faisaient partie de leur groupe d'amis depuis l'époque du collège.

- Le destin de Georges a pris une tournure bien différente de ce qu'il avait envisagé, n'est-ce pas ? Tant de choses vont changer maintenant, soupire Charles, qui tient la main de Lise en se confiant.

- À qui le dis-tu ! confirme Anne. Il laisse un vide immense: ses enfants, son frère Antoine, son bon vieux chien Pat, sans oublier sa routine au club de sport, ses chers étudiants et tout ce bénévolat... Nous étions membres du conseil d'administration de la fondation de l'hôpital, il était si fidèle et si engagé. Il donnait beaucoup de son temps et de ses sous pour cette institution de même qu'à plusieurs autres organismes. Il s'impliquait tant depuis sa retraite de l'université. Toute cette aide qu'il apportait sera regrettée, dit-elle l'air soucieux.
- Que veux-tu dire, Anne ? demande Charles.
- Je pense simplement que le soutien financier qu'il apportait aux différentes causes qui lui tenaient à cœur ne pourra pas facilement être remplacé. Ses étudiants, c'était presque des membres de la famille à une certaine époque.
- Tu n'es pas au courant ? demanda Charles.
- Au courant de quoi ? s'exclame Anne.
- C'est tout le contraire pour les œuvres que Georges soutenait. Malgré sa disparition, son aide se poursuivra, dit Charles.

LES FONDS DE DOTATION

Tous les dons planifiés vus dans la présente formation peuvent servir à la constitution d'un fonds de dotation permanent, aussi appelé fonds capitalisé, bref un don pour l'éternité.

2.1

La fondation investit le don initial et le capital demeure intact et inaliénable. Les intérêts, versés annuellement, deviennent une source stable de financement pour l'avenir.

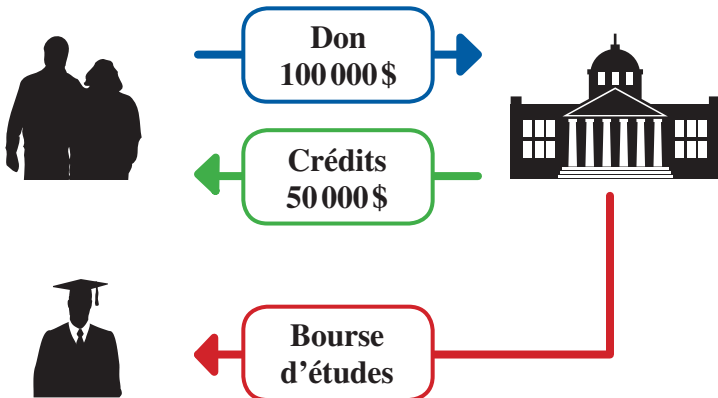
Un fonds de dotation est un moyen particulièrement efficace de rappeler le souvenir d'une personne, qu'il s'agisse du donateur ou d'un proche. Selon la nature de la fondation qui reçoit le don, les fonds peuvent servir à subventionner des recherches, des bourses d'études, des soins, des achats d'équipement, etc. Un fonds de dotation est aussi une excellente solution de rechange à la création d'une fondation privée.

La fondation peut verser annuellement le montant qu'elle désire, mais elle doit respecter un minimum de 3,5 % du capital du fonds (minimum imposé par Revenu Canada).

Exemple

Jean et Manon font un don de **100 000 \$** à leur université pour créer un fonds de bourse d'études. L'université a comme politique de distribuer **4 %** par année.

- 1 Ils font un don de **100 000 \$**;
- 2 Ils reçoivent **50 000 \$** en crédits d'impôt;
- 3 L'université investit ces **100 000 \$** et distribue chaque année **4 000 \$** sous forme de bourse.



Une bourse d'études de **4 000 \$** sera donc décernée en leur nom chaque année, à perpétuité.

DON TESTAMENTAIRE (LEGS)

Le don testamentaire est le don le plus populaire au décès. Il est simple à effectuer: le donateur n'a qu'à inscrire une clause dans son testament qui stipule qu'il fait un don à une ou des fondations à son décès.

Les avantages pour le donateur sont l'**anonymat** et la **souplesse**.

Anonymat: Le donateur n'a pas à révéler à la fondation bénéficiaire son intention de faire un don à son décès.

Souplesse: Le don peut être modifié en tout temps par simple modification du testament ou par l'ajout d'un codicille au testament.

On peut léguer par testament de différentes façons.
À titre d'exemples:

- **Legs particulier**

«Je donne ma **résidence** à la Fondation _____».

«Je donne à la Fondation du Centre hospitalier de _____ la somme de **25 000 \$**».

«Je donne à l'Université de _____ **30 % de la valeur de ma succession**».

- **Legs résiduaire**

«Je donne à chacun de mes trois enfants la somme de 100 000 \$ et le **résidu** de ma succession à la Fondation canadienne _____».

- **Legs universel**

«Je donne la **totalité** de mes biens à l'Église_____».

Le nom de l'organisme doit figurer clairement dans le testament pour faciliter la tâche du liquidateur au décès du donateur et pour que le don puisse être réclamé dans la dernière déclaration d'impôt.

- Qu'est-ce qu'un don planifié?
- Comment faire un don planifié?
- Doit-on être fortuné pour faire un don planifié?
- Est-il possible de faire un don au décès sans appauvrir nos héritiers?

L'ARBRE DE GEORGES EST ÉCRIT POUR VOUS QUI VOULEZ DONNER ET QUI AVEZ EN TÊTE CES QUESTIONS.

Spécialiste en planification de dons, Alain Lévesque démystifie plusieurs idées préconçues au sujet de la philanthropie. À travers l'histoire de Georges, il vous dévoile clairement, à l'aide d'exemples précis et faciles à comprendre, différentes façons de faire des dons de bienfaisance.

SES STRATÉGIES SONT ACCESSIBLES À TOUS

L'histoire de Georges est un exemple inspirant pour toute personne qui souhaite léguer un héritage durable à la société.

Ce livre et ses enseignements changeront pour toujours votre vision de la philanthropie en vous faisant découvrir comment il est facile de contribuer aux causes qui vous tiennent à cœur.



Alain Lévesque est président du Groupe DeVimy, un cabinet de services financiers spécialisé en philanthropie et en planification de dons.

Monsieur Lévesque est membre de l'Association des professionnels en philanthropie (AFP) et de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés (ACPD). Il est reconnu au Canada comme un conférencier professionnel et dynamique et un vulgarisateur hors pair.

Il décrit ainsi son travail :

« J'accompagne les gens dans la réalisation de leur rêve philanthropique. »

100 % DES PROFITS DE LA VENTE DU LIVRE SONT REMIS À DES ORGANISMES VENANT EN AIDE AUX ENFANTS
